



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2021

Présents :

Sébastien Corre, Krisztina Galik, Benjamin Marcq, Maria Meunier, Evelyne Priest, Laëticia Charvet, Sara Souvré et Ariane Roger.

Excusés : Vincent Battault, Marie-Noëlle Martinet, Alexandra Page

Ordre du jour :

1. Co-construction et adoption du rapport d'activités

Avec les confinements, il n'y a pas eu beaucoup d'activités. On a quand même pu proposer :

- Plantation d'une haie coorganisé avec l'APIE et Marie-Noëlle à l'automne 2020,
- Portes Ouvertes le 27 juin 2021,
- Spectacles de fin de stage théâtre-équitation fin juillet et fin août 2021,
- La conférence dentisterie (équine et humaine), prévue en avril a due être annulée en raison du confinement.

Le rapport d'activités est adopté par consentement.

2. Présentation et adoption du rapport financier (et montant des cotisations pour l'année 2021-2022)

Le solde de l'année précédente est de 78,91€. Les nouvelles cotisations reçues s'élèvent à 150€.

Les dépenses ont été de 113,65€ pour l'assurance (obligatoire) et 33€ de Bières du Temps.

Avec ce qui reste et les adhésions déjà reçues, nous avons de quoi couvrir les frais d'assurance de l'année suivante.

Maria vérifie auprès de l'assurance le nombre d'adhérents qui correspond au forfait annuel pour savoir si on change de tranche.

Hors l'assurance, la dépense la plus importante est un carton de Bières du Temps pour le Comité des Fêtes pour leur aide sur le montage et démontage des chapiteaux lors des Portes Ouvertes.

Cela sera sans doute reproduit l'an prochain. La trésorière fera un mail d'informations sur l'état de la trésorerie après avoir réglé l'assurance et avant les prochaines portes ouvertes pour que chacun sache où on en est.

On se pose la question de demander aux exposants des Portes Ouvertes d'adhérer à l'association mais cela n'a pas d'intérêt financier.

Le rapport financier est adopté par consentement.

3. Renouvellement du CA/bureau

Le CA est constitué de :

Vincent Battault

Krisztina Galik

Ariane Roger - Secrétaire

Sara Souvré - Présidente

Marie-Noëlle Martinet

Maria Meunier - Trésorière

Qui se représentent.

Ainsi que : Viviane Helou, Margaux Monot, Alexandra Page qui ne se représentent pas.

Se présentent ce jour : Benjamin Marcq et Sébastien Corre

Le CA est adopté par consentement.

Le CA conserve le bureau élu l'année précédente.

Le bureau est adopté par consentement.

4. Co-construction des actions prochaines

Proposition de Nathalie reçue par mail : « Je suis partante pour refaire une **animation autour de la Fresque du Climat**. Je suis maintenant formatrice officielle. Soit une journée ou une 1/2 journée avec la Fresque entière comme nous l'avons faite en ... 2019 ?, soit une forme plus simplifiée lors d'une autre manifestation (Portes ouvertes Ôcheval ou autre) et avec une partie "Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ?" assez développée. »

Les personnes présentes valident la proposition. L'accueil des émotions que cette fresque suscite chez les participants est très important. Il serait intéressant de développer la partie « et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? » ou « et maintenant qu'est-ce qu'on ne fera plus jamais ? » qui manquait à l'édition 2019.

Elle ajoute : « Je suis très sensible aux **comestibles "autonomes"** et il y en a plein à Ocheval (noix, mûres, pêches...), qui ne sont pas collectés. Ce serait intéressant soit d'autoriser la cueillette formellement car les gens n'osent pas ramasser sinon, soit de permettre de les ramasser en proposant d'en porter une partie chez Laëtitia (avec l'idée : on partage la mise à disposition des fruits et le "travail" de collecte). Il y a plein de parents et/ou enfants qui passent un moment au centre équestre et qui attendent. Outre les activités autour des chevaux, pourrait-on leur proposer de jardiner, même 1/2 heure sur un petit coin de terrain ou de planter-semencier, ...en mettant à disposition quelques outils ? »

C'est une proposition intéressante mais qui demande à être accompagnée. Il y a eu pendant plusieurs années un panneau « incroyables comestibles » sur la butte du parking mais personne « n'ose ». On pourrait imaginer un planning de permanence des membres de l'association qui ont envie de s'emparer de cette proposition. L'idée étant de transmettre aux personnes qui viennent à Ôcheval l'idée qu'il est possible et utile de jardiner et d'entretenir les espaces non réservés aux chevaux. Cela pourrait se faire sur la butte du parking, sous les arbres fruitiers ou sur la butte près de la carrière. A chaque fois en veillant à ce que cela ne dérange pas les cours. Il y a également besoin d'entretenir les plantations au fil du temps.

Ce sont des actions très intéressantes à mettre en place. Pour communiquer, l'association Ôcheval&Colibris peut aider à afficher sur place et indiquer les événements sur le site internet.

Pour cette dernière question : « Je me suis demandée à plusieurs reprises ce qui est fait de tout le **crottin collecté**. J'imagine qu'il est déjà utilisé, mais comment ? »

Laëtitia répond que c'est un échange avec la ferme de Malatrait qui donne 1tonne de paille contre 3tonnes de fumier (curage des paddocks). Les poubelles du manège et de la carrière sont vidées dans les prés pour engrais naturel. Les personnes qui sont intéressées pour prendre du crottin dans les poubelles le peuvent, en échange d'un peu de main d'œuvre pour le vidage des poubelles.

Benjamin propose une « **animation autour de l'histoire de la terre** » en partant de l'observation du terrain pour apprendre comment elle a été formée et comment l'homme se positionne et d'en faire un récit. Ça pourrait se faire au printemps avec une restitution lors des Portes Ouvertes. Benjamin mûrit sa proposition et nous en reparle quand elle est prête.

Ariane propose un « **arpentage de livre** ». L'arpentage a été inventé et utilisé dans le milieu ouvrier du XIXe siècle pour favoriser l'appropriation du savoir par tous. Il consiste en une lecture collective d'un ouvrage par un découpage, une répartition du contenu et par l'établissement d'un dispositif de mise en commun et d'échange autour des idées développées dans chaque partie.

La date, l'ouvrage choisi et les modalités restent à préciser.

Laëtitia propose la **projection du film « Douce France »**, suivie d'un temps d'échanges.

5. Questions diverses

La question est posée de modifier les statuts pour une gestion plus collégiale. Ariane, Sara et Benjamin se renseignent sur la loi sur les associations et l'impact financier.

L'Assemblée Générale Extraordinaire pour voter la modification des statuts est planifiée le 17 octobre à 11h. Selon les statuts, la convocation devra être envoyée au plus tard 15 jours avant.

Fait à Roche, le 19 septembre 2021,

Pour l'association, la secrétaire, Ariane ROGER

